FOURRIÈRE
UN SERVICE METPARK

Date de télétransmission :	26 mai 2025
Date de retour de l'acte :	26 mai 2025
Identifiant de l'acte :	033-453335069-20250521-710-DE-1-1

CONSEIL ADMINISTRATION DU 21 MAI 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'an deux mil vingt-cinq, le 21 mai à 14h30, le Conseil administration légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Christophe DUPRAT, Président.

Etaient présents :
M. Christophe DUPRAT, Mme Géraldine AMOUROUX, M. Patrick BOBET, M. Olivier ESCOTS, M. Stéphane MARI, M. Patrick PAPADATO, Mme Isabelle RAMI, M. Emmanuel SALLABERRY.

La séance est ouverte

Affaire 2025/03/03F

Affectation des résultats

Le compte administratif et le compte de gestion de l'année 2024 ont été adoptés par le conseil d'administration le 21 mai 2025 avec :

- en section de fonctionnement un résultat de 0 €,
- en section d'investissement un excédent de 165.873,07 €.

Compte tenu de ces éléments, les résultats cumulés à reporter s'élèvent à :

- pour la section de fonctionnement : 0 € (excédent cumulé à la clôture de l'exercice précédent) + 0 € (résultat de l'exercice 2024) = 0 €,

- pour la section d'investissement : 314.157,87 € € (excédent cumulé à la clôture de l'exercice précédent) + 165.873,07 € (résultat excédentaire de l'exercice 2024) = 480.030,94 € à reporter au compte 001.

Aussi, vous est-il proposé, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir, pour le budget principal du service de la fourrière, entériner l'affectation de l'excédent de la section d'investissement de 480.030,94 € au compte 001.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège social de METPARK le 21 mai 2025

Pour expédition conforme

Président

Christophe DUPRAT